

Maitre d'ouvrage :  
Syndicat du Clain Aval



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX  
TRAVAUX DE RESTAURATION DE  
L'HYDROMORPHOLOGIE ET DE LA CONTINUITÉ, SITE DU  
MOULIN DE L'ETANG A BENASSAY

SCA/BOIV/2026/01

**Boivre la Vallée (86)**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
(A.A.P.C.)

Mai 2026

## I. IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ CONCERNÉE

---

### I. 1. Pouvoir adjudicateur (maitre d'ouvrage)

#### Syndicat du Clain Aval (SCA)

21, rue des Ecoles

86580 BIARD

Tel : 05 49 18 29 07

Courriel : [contact@clain-aval.fr](mailto:contact@clain-aval.fr)

Représenté par :

Sébastien LEONARD, Président du SCA

Contact technique :

M. Nicolas Hutin.

06 98 92 86 86

[nicolas.hutin@clain-aval.fr](mailto:nicolas.hutin@clain-aval.fr)

## II. OBJET DU MARCHÉ

---

La présente consultation concerne le marché n° **SCA/BOIV/2026/01** « **Travaux de rétablissement de la continuité écologique et de restauration de l'hydromorphologie sur la Boivre au droit du site du moulin de l'Etang à Benassay, commune de Boivre la Vallée (86)** ».

## III. DECOUPAGE EN TRANCHES ET LOTS

---

Le marché est décomposé en deux lots :

**Lot 1 : Travaux d'aménagement du plan d'eau et du décanteur amont**

Une tranche ferme ;

Une tranche optionnelle.

**Lot 2 : Travaux de restauration hydromorphologique**

Une tranche ferme.

Le prestataire a la possibilité de présenter une offre pour un ou deux lots.

## IV. PROCEDURE DE PASSATION

---

Procédure adaptée : article 28 du Code des Marchés Publics.

## V. PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHÉ

---

Monsieur le Président du Syndicat du Clain Aval.

## VI. UNITE MONETAIRE ET LANGUE

---

L'unité monétaire est l'euro (€). Les offres seront rédigées en français.

## VII. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES DELAI

---

120 jours.

## VIII. CONDITIONS D'OBTENTION DES DOCUMENTS

---

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site <https://www.marches-securises.fr> (voie dématérialisée). Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le dossier de consultation des entreprises remis aux candidats comprend les pièces suivantes :

- Le Détail Quantitatif et Estimatif ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires et/ou Forfaitaires ;
- Le C.C.T.P. ;
- Les plans de situation et plans d'implantation.

## IX. REMISE DES OFFRES

---

Elles comprendront Les pièces de candidature telles que prévues aux articles R2143-3 et R2143-4 du code de la commande publique :

- **Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :**
  - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner,
  - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail.
- **Références professionnelles et capacité technique :**
  - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
  - Certificats de qualification professionnelle : si l'entreprise en possède, fournir tout certificat professionnel (ou équivalent) adapté à l'objet du marché. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout autre moyen ;
  - Références: Afin d'évaluer l'expérience des candidats, sera présentée une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires **DC1** (lettre de candidature version 2019) et **DC2** (déclaration du candidat version 2019). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

- **Le projet de marché comprenant :**

- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).  
Cahier ci-joint à accepter sans modification ;
- Le bordereau des prix unitaires et/ou forfaitaires.  
À compléter ;
- Le DQE.  
À compléter ;
- Un mémoire justificatif.

Ce mémoire mettra en évidence les éléments permettant d'apprécier l'offre au regard des critères de jugement indiqués à l'article XI du présent A.A.P.C.

## **X. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**

---

### **Syndicat du Clain Aval (SCA)**

21, rue des Ecoles  
86580 BIARD

Nicolas HUTIN, Technicien

Tel : 06 98 92 86 86 / Courriel : [nicolas.hutin@clain-aval.fr](mailto:nicolas.hutin@clain-aval.fr)

## **XI. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES**

---

Offre économiquement le plus avantageuse appréciée au regard des critères suivants :

- Valeur technique : 50 % de la note ;
- Prix des prestations : 50 % de la note finale.

## **XII. DATE D'ENVOI DE L'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

---

21/05/2026.

## **XIII. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES**

---

**Lundi 22 juin 2026, à 12 heures.**

## **XIV. COMMENCEMENT DE L'OPERATION**

---

La date limite de commencement des travaux :

- Lot 1 : 06 juillet 2026.
- Lot 2 : 17 août 2026.

Date limite de fin de travaux : 30 octobre 2026.

## **XV. VISITE DU SITE**

---

La visite du site pour la remise de l'offre du candidat est obligatoire. Elle doit se dérouler en présence du maître d'ouvrage. **La date de visite est prévue le mardi 02 juin à 10h00 sur site.**

Pour toute information complémentaire, la personne à contacter est le technicien en charge du secteur : Nicolas Hutin (Tél : 06 98 92 86 86 ; Email : [nicolas.hutin@clain-aval.fr](mailto:nicolas.hutin@clain-aval.fr)).